



Bangui, le 21 APR 2026

**PUBLICATION D'UN PROJET DE CONCENTRATION NOTIFIÉ
À LA COMMISSION DE LA CEMAC**

La présente publication est faite conformément aux dispositions du Règlement n°06/19 UEAC-639-CM-33 du 07 avril 2019 relatif à la concurrence et de ses textes subséquents, en particulier l'article 56 nouveau, du Règlement n°000140 du 16 mars 2023, modifiant et complétant certaines dispositions du Règlement n°000350 du 25 septembre 2020 relatif à la procédure pour l'application des règles de la concurrence.

Les personnes et les entreprises intéressées disposent d'un délai de 14 jours, à compter de la date de la présente publication du projet de concentration faite sur le site web de la Commission de la CEMAC, pour faire valoir auprès de la Commission, leurs observations écrites sur le projet de concentration décrit ci-après :

**PROJET D'ACQUISITION, PAR LA SOCIÉTÉ PANORO ENERGY BLOCK G LIMITED,
DES ACTIONS DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ KOSMOS INTERNATIONAL
PETROLEUM INC, AUPRÈS DE KOSMOS ENERGY OPERATING.**

SOCIÉTÉ ACQUÉREUSE : PANORO ENERGY BLOCK G LIMITED, société par action constituée conformément aux lois de l'Île de Man, enregistrée au Registre du commerce sous le numéro 023187V. Son siège social est situé à Douglas, Île de Man.

SOCIÉTÉ CIBLE : KOSMOS ENERGY OPERATING (KEO), société constituée en vertu des lois des Îles Caïmans, enregistrée au Registre de commerce sous le numéro 231417. Son siège social est situé à Georges Town aux Îles Caïmans.

NATURE DE L'OPÉRATION : Acquisition, par la société PANORO ENERGY BLOCK G LIMITED du capital social de la société KOSMOS INTERNATIONAL PETROLEUM INC (KOSMOS ENERGY OPERATING - KEO).

SECTEUR D'ACTIVITÉS : Hydrocarbures.

Le projet d'acquisition susvisé et notifié le 09 mars 2026 au siège statutaire de la Commission de la CEMAC à Bangui en République Centrafricaine, est une opération de concentration économique de dimension communautaire au sens de l'article 58 du Règlement n°06/19-UEAC-639-CM-33 du 7 avril 2019 relatif à la concurrence.

Le Commissaire,


MEOGO Ngabo Seli

